



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CERFA
cerfa

N° 14734 * 04

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) ↗

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : _____/_____/_____

Dossier complet le : _____/_____/_____

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

Projet de micro-centrale photovoltaïque au sol, sur une zone en friche, dans la commune de Brevonnes (10)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

AGRI PRESTATION

Raison sociale

AGRI PRESTATION

N° SIRET

4 3 1 6 8 3 2 9 1 0 0 0 1 4

Type de société (SA, SCI...)

SARL

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

FRISCH

Prénom(s)

Paul

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
n°30 Ouvrages de production d'électricité à partir de l'énergie solaire	Deux installations d'une puissance inférieure à 250 kwc. Une première installation de 249 Kwc et une seconde de 181 Kwc

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

- Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

- Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à l'implanter deux micro-centrales photovoltaïque au sol, une de 249 kwc et une seconde de 181 Kwc sur les parcelle AI-0016 et 0017 de la commune de Brevonnes.

Les parcelles concernées étaient occupées par un terrain de tennis abandonné depuis plusieurs années. Aujourd'hui, ces parcelles ont été nettoyées, désherbé afin d'accueillir le projet en question

Les deux micro-centrale seront composées de 402 modules photovoltaïques et de 292 modules photovoltaïques. Tous les modules seront orientés plein sud, avec un angle d'inclinaison de 15°

Les modules photovoltaïques composent des tables d'une longueur maximum de 50m et qui reposeront sur une structure métallique en bi-pieux.

Une voie pompier est prévue en partie centrale.

4.2 Objectifs du projet

Le projet des deux micro-centrale solaire photovoltaïque a pour objectif de produire de l'électricité décarbonée. La production est estimée à 486 MWh/an soit l'équivalent d'environ 193 foyers (en considérant une consommation annuelle à 2 500kWh par foyer français).

Le projet vise à produire une électricité renouvelable et bas-carbone sur un terrain dégradé de la commune. De plus, il vient renforcer l'autonomie énergétique de la commune tout en participant à la valorisation économique du territoire.

L'implantation de ces deux micro-centrale va dans le sens des objectifs nationaux de production d'énergies renouvelables. La programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) cible un objectif d'environ 40 GWc de capacité installée de photovoltaïque pour 2028.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

- Préparation du chantier,
- Préparation du sol (nivellation, décaissement, ...)
- Construction de la centrale
- Aménagement des zones extérieurs (accès pompier)
- Mise en place et raccordement des différents réseaux d'alimentation (eaux pluviales)

Le chantier respectera des consignes environnementales strictes :

- Collecte et traitement des effluents de chantier : eau pluviale, huiles de vidange des engins
- La maîtrise des nuisances sonores

Durée prévisionnelle des travaux : 3 mois

Les travaux prévus pour la préparation du sol : Le terrassement minimal consiste en une mise à niveau régulière du terrain. Les eaux de pluies seront collectées par des gouttières et descentes afin d'être infiltrées sur le terrain

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

La fréquence des opérations d'inspection et de maintenance technique sur site en phase d'exploitation est estimée à 2 visites par an. Pour ces opérations, seuls des véhicules légers circuleront sur le site.

La centrale est implantée pour une période de 30 ans minimum et produit de l'électricité durant toute cette période.

Tout au long de la durée de vie du projet, un dispositif de supervision par télésurveillance sera mis en œuvre et des fonctions de monitoring seront intégrées aux points clefs des installations.

Un tel projet ne comporte aucune pièce en mouvement. Il y a donc peu d'usure mécanique à attendre pendant la durée d'exploitation. L'essentiel du programme de maintenance sera axé sur la maintenance électrique de l'installation. Un contrôle visuel régulier sera également assuré sur la totalité du projet afin de vérifier la bonne tenue des installations.

L'installation se veut totalement réversible dans le temps dans une perspective de développement durable. Le démantèlement et la remise en état initial du site sont prévus en fin d'exploitation.

L'ensemble des installations (panneaux et structures métalliques) et les structures d'ancrage seront démontées et déterrées. Les locaux techniques (pour la conversion de l'énergie) et la clôture seront également retirés du site.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

i La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à une Déclaration Préalable de travaux (Décret n° 2022-1688 du 26 décembre 2022).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
- Surface générateur PV	1 992m ²
- Puissance électrique en kWc	430kWc
- Nbr de panneaux	694
- Inclinaison	15°
- Nbr d'onduleurs	8

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : _____

Lieu-dit : _____

Localité : BREVONNES

Code postal : 1 0 2 0 0 BP : _____ Cedex : _____

Coordonées géographiques^[1]

Long. : 0 4 ° 4 0 ' 3 7 " 7 Lat. : 4 8 ° 3 4 ' 3 8 " 3

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Communes traversées :

BREVONNES

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Plan Local d'Urbanisme de Brevonnes

(i) Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

(i) Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet se situe dans un site Natura 2000 directive des oiseaux, et à 1Km à vol d'oiseaux d'un site Natura 2000 directive habitats.</p> <p>La zone Natura 2000 directive oiseaux est enregistrée sous le nom "Lacs de la forêt d'Orient" sous la référence FR2110001</p> <p>La zone natura 2000 directive habitats est enregistrés sous le nom "Forêt d'Orient" sous la référence FR2100305</p>
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun terrassement ne sera effectué.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune importation de matériaux ne sera nécessaire
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>De part sa nature de production d'électricité, le projet ne présente pas d'impact sur les ressources disponibles.</p> <p>Les infrastructures d'accès aux parcelles sont existantes, les réseaux Enedis sont proches.</p> <p>Les projets n'utiliseront pas les équipements d'alimentation en eau potable ou d'assainissement.</p>
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet susceptible d'engendrer des impacts estimés non significatifs du fait du caractère urbanisé du site, du faible impact de l'installation (pas de défrichement, pas de terrassement) et des mesures proposées en partie 6.5. Le principal impact constitue la perte en habitat d'espèces, estimée comme non significative au vu de la superficie impactée et des zones de report disponibles aux alentours.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet se situe dans un site Natura 2000 directive des oiseaux, et à 1Km à vol d'oiseaux d'un site Natura 2000 directive habitats.</p> <p>La zone Natura 2000 directive oiseaux est enregistrée sous le nom "Lacs de la forêt d'Orient" sous la référence FR2110001</p> <p>La zone natura 2000 directive habitats est enregistrés sous le nom "Forêt d'Orient" sous la référence FR2100305.</p> <p>Compte tenu de l'installation des panneaux solaire, les impacts sont estimés non significatifs compte tenu du caractère urbanisé du site.</p>
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Terrain en zone urbanisée
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Lors de la phase chantier, le trafic sera limité au seul approvisionnement des matériels. pendant 1 à 3 mois, avec 0 à 6 camion(s) par semaine (trafic le plus dense en début de phase travaux). En phase exploitation, le trafic sera limité à l'entretien de la centrale photovoltaïque quelques fois par an et impliquera des véhicules légers (voitures ou camionnettes), aucune hausse significative du trafic.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Seules les nuisances sonores liées à la phase chantier sont envisagées (Déchargement et montage du matériel).
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Émissions	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun travail nocturne en phase construction et aucun éclairage en phase exploitation.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Non concerné par d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le système de fondations utilisé, par pieux, présente des avantages, notamment l'absence d'entretien, de mise en place de fossé ou de bétonnage, et donc de dommages sur le sol. Ainsi, la remise en état du site est facilitée au terme de l'exploitation du parc photovoltaïque.

Pendant les travaux, un espace est prévu pour le stockage du matériel et le stockage des déchets de chantier. En fin de chantier, les aménagements temporaires (zone de stockage...) seront supprimés et le sol remis en état. La base vie du chantier sera pourvue d'un bloc sanitaire sur fosse septique.

Le chantier sera doté d'une organisation adaptée à chaque catégorie de déchets :

- Les déblais et éventuels gravats non réutilisés sur le chantier seront transférés dans le stockage d'inertes de la Communauté de Communes, avec traçabilité de chaque rotation par bordereau ;
- Les métaux seront stockés dans une benne clairement identifiée, et repris par une entreprise agréée à cet effet, avec traçabilité par bordereau ;
- Les déchets non valorisables seront stockés dans une benne clairement identifiée, et transférés dans le stockage

- pendant la phase exploitation : gestion des eaux pluviales

Le projet n'aura aucun effet sur la santé humaine.

7 Auto-évaluation (facultatif)

(i) Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les enjeux liés aux habitats naturels semblent très faibles, notamment car le projet est situé en zone urbanisée. Pour la faune, les enjeux se concentrent éventuellement sur les oiseaux, mammifères et reptiles. Le caractère urbanisé et les mesures qui seront prises (conservation des haies, fauche centrifuge si elle à lieu, passages petite faune, pas de produit phytosanitaire, pas d'imperméabilisation additionnelle) permettent de conclure qu'il n'y a pas d'impact du projet.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, le projet ne nécessite pas d'évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou petitionnaire

(i) Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

	Objet	
1	Annexe 8_Carte-du-registre-parcellaire-graphique-RPG-2023	<input checked="" type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom FRISCH

Prénom Paul

Qualité du signataire Gérant de AGRIPRESTATIONS

À BREVONNES

Fait le 1 0 / 1 0 / 2 0 2 4

DocuSigned by:
Paul Frisch
F7BF37DED541437...

Signature du (des) demandeur(s)